

Les informations de l'écosystème à retenir ce 7 mars 2019

Chaque jour, retrouvez dans notre article EnBref les informations de l'écosystème entrepreneuriat et innovation à côté desquelles il ne fallait pas passer.

Temps de lecture : minute

7 mars 2019

Le Visa French Tech supprime ses conditions de diplôme et s'ouvre encore un peu plus aux talents internationaux

La French Tech passe la seconde, voire même la troisième vitesse ! Mise en place en 2017, la procédure French Tech Visa a pour but de faciliter l'accueil des talents internationaux en informatique et nouvelles technologies dans l'Hexagone. Une nouveauté est venue s'ajouter le 1er mars dernier : la suppression des conditions de diplôme pour obtenir le visa. Ce titre de séjour, nommé Passeport Talent, est ouvert à trois catégories de travailleurs : les fondateurs, les employés et les investisseurs en startups. Il permet de vivre et travailler dans l'Hexagone pendant quatre ans (renouvelables) sans permis de travail supplémentaire et de ramener les membres de sa famille immédiate (époux et enfants à charge) également. Dorénavant, plus besoin de diplôme particulier pour être éligible. Un argument de poids pour faire venir de nouvelles pépites dans notre écosystème. Toutes les informations sur les conditions d'éligibilité sont à retrouver sur le site de la FrenchTech.

L'association CroissancePlus annonce le lancement des Victoires de la Croissance

La musique possède ses Victoires, la croissance aussi ! L'association française CroissancePlus s'est associée avec KPMG, BNP Paribas et *Le Figaro* pour créer les " Victoires de la Croissance ", aussi appelées ScaleUp Awards, un prix pour récompenser les entreprises ayant connu une accélération significative de leur activité. Plusieurs critères seront importants pour être lauréat de cette nouvelle récompense, comme celui d'être une société française indépendante. Il faudra également, sur le dernier exercice clos, avoir réalisé un chiffre d'affaire supérieur à 10 millions d'euros mais aussi, sur les trois derniers exercices clos, avoir une croissance annuelle moyenne de plus de 10% du chiffre d'affaires ainsi qu'une croissance continue des effectifs et posséder des capitaux propres positifs.

" Avec les Victoires de la Croissance [...], nous souhaitons valoriser la croissance de nos pépites entrepreneuriales et accompagner leur changement d'échelle pour faire de la France un pays de scaleups ", explique Jean-Baptiste Danet, président de l'association française. Pour les sociétés intéressées par cette récompense, il faudra déposer une candidature avant le 19 avril, date de clôture des inscriptions. Cinq finalistes seront sélectionnés par un jury et seront invités à pitcher leur activité lors d'une cérémonie de remise de prix qui se déroulera le 20 juin prochain.

Le programme d'accélération Impact USA fait peau neuve pour sa 7ème édition

Bpifrance et Business France viennent d'annoncer une nouvelle édition d'Impact USA, la septième depuis sa création en 2014, et en ont profité pour apporter différents changements à ce programme d'accélération des

startups françaises souhaitant s'implanter en Amérique du Nord. Cette nouvelle version est annoncée plus souple, plus flexible et plus personnalisée, avec toujours comme objectif principal la transmission de la méthode et du réseau nécessaire pour s'implanter dans différents marchés outre-Atlantique.

S'il se repose toujours sur les écosystèmes new-yorkais (Silicon Alley) et franciscanais (Silicon Valley), ce programme se compose dorénavant de quatre étapes bien distinctes : Learn & Connect, pour commencer à travailler la méthode et le réseau, Deep dive, pour affiner la stratégie, Take-off, pour enchaîner les rendez-vous business, et enfin Set up, pour gérer toute la partie juridique avant de se lancer dans le grand bain. L'appel à candidatures est en cours et s'achèvera le 20 mars.

Article écrit par Antoine Boudet